



AEF Dépêche n°483231  
Paris, le 26/06/2014 19:15:00

Imprimé depuis le site www.aef.info  
Compte : adboix (52018) - 84.14.82.77

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

## Si le département disparaît, la MSA se dit prête à récupérer certaines de ses compétences, comme le RSA ou l'APA

Par Grégoire Faney

Les représentants de la MSA ont présenté ce 26 juin 2014, à l'issue de l'AG de la CCMSA, un bilan de l'année écoulée et leurs objectifs pour l'avenir : de 2013, la MSA "sort renforcée", déclare son président, Gérard Pelhâte, qui énumère les objectifs remplis par les caisses, dont la réforme de leur organisation financière. "Et nous savons où nous allons", ajoute le président de la MSA, qui ne cache pas les ambitions de la Mutualité sociale agricole de s'afficher comme un opérateur à part entière de la sécurité sociale ; un développement qui, pour Gérard Pelhâte, irait logiquement par exemple avec l'attribution de gestion de l'assurance maladie du RSI. Anticipant les possibles conséquences d'une réforme territoriale qui verrait disparaître les départements, Gérard Pelhâte estime même la MSA prête à reprendre certaines de leurs missions, telles que la gestion du RSA ou de l'APA.

Pour la MSA, l'année 2013 restera très positive, estime le directeur général de la caisse centrale, Michel Brault. Présentant ce 26 juin 2014 les principaux chiffres de l'année écoulée, il souligne les multiples sujets de satisfaction pour la MSA, qui a obtenu une certification de ses comptes pour la 3e année consécutive. Michel Brault souligne tout d'abord que la réforme de l'organisation financière – avec le passage à une gestion en trésorerie zéro pour les caisses régionales et une remontée des excédents vers la caisse centrale – s'est faite sans difficulté majeure. La MSA a par ailleurs tenu les objectifs fixés par la précédente COG en matière d'efficience, réduisant de près de 5 % ses effectifs depuis 2010, et de 17 % l'ensemble de ses charges de fonctionnement. Ce résultat aurait notamment été obtenu en regroupant certaines caisses régionales (au nombre de 35 désormais), en spécialisant certains sites et en organisant des synergies entre d'autres.

Sur le plan opérationnel, la mise en place en début d'année 2014 des indemnités journalières Amexa pour les exploitants agricoles (lire sur AEF) aurait également été menée avec succès, 12 millions d'euros de prestations ayant été versées sur les 5 premiers mois. Michel Brault se félicite de l'obtention de ce monopole de gestion de l'Amexa/Atexta (lire sur AEF) et de la manière dont a été géré ce dossier, avec la reprise de 220 salariés de l'assureur Apria. La MSA a également obtenu des pouvoirs publics une revalorisation des petites retraites agricoles et le principe de liquidation unique, par le dernier régime de cotisation, des retraites pour les nombreux polypensionnés du secteur agricole. Le projet de loi pour l'avenir de l'agriculture comporte enfin des avancées en termes de protection sociale pour les exploitants et devrait simplifier le passage à la déclaration sociale nominative.

### NOUVEL OBJECTIF : RÉCUPÉRER LA GESTION DE L'ASSURANCE MALADIE DU RSI

Avec ce bilan 2013 "très positif", 2014 serait donc d'autant plus "porteuse d'espoirs" pour les dirigeants de la MSA, qui détaillent leurs ambitions pour la Mutualité sociale agricole. Pour élargir la dimension d'opérateur de la sécurité sociale, Gérard Pelhâte souhaiterait notamment que la MSA récupère la gestion du régime d'assurance maladie du RSI. Selon lui, une telle évolution réduirait, à termes, de 50 % les coûts de gestion – grâce aux synergies établies entre la MSA et la Sécurité sociale – ce qui améliorerait donc également la santé du RSI. "Dans un contexte de recherches d'économies, nous serions une réponse logique", conclut le président de la MSA, qui pointe aussi la collaboration existant déjà entre la MSA et le RSI, qui pourrait encore être approfondie, notamment sur la gestion du risque grâce aux équipes de médecins-conseils de la MSA.

Les ambitions de la MSA ne s'arrêtent pas là et Gérard Pelhâte voit "encore d'autres opportunités à saisir", notamment avec le projet de réforme territoriale. Si ce projet débouchait à termes sur une suppression des conseils généraux, Gérard Pelhâte estime que la MSA, de par sa proximité territoriale, serait l'opérateur tout indiqué pour reprendre certaines missions, telles que la gestion du RSA ou de l'APA. "Notre qualité de service serait un plus", avance Gérard Pelhâte, estimant que les caisses territoriales pourraient aussi devenir les acteurs accompagnant les bénéficiaires du RSA. Quant à l'APA, Gérard Pelhâte souligne que la MSA dispose déjà d'équipes d'évaluateurs (pour les GIR 5 et 6). " Ce sont des opportunités qu'il faut savoir saisir, et nous avons toute la légitimité pour les revendiquer", conclut le président de la MSA.